

5 – REFERENTIELS SOPHROLOGUE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Application du cadre d'accompagnement sophrologique d'une personne ou d'un groupe			
<p>A1.1 : Réalisation d'une observation de la demande d'accompagnement</p> <p>A1.2 : Mise en place et suivi d'un protocole d'accompagnement individuel ou de groupe</p> <p>A1.3 : Réalisation du cadre d'accompagnement sophrologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C1.1 Réaliser un premier entretien avec la personne ou le commanditaire du groupe pour définir les objectifs de l'accompagnement en expliquant les pratiques et exercices qui seront proposés au sein du programme défini - C1.2 Analyser les motifs de la demande pour permettre la construction d'un programme d'accompagnement adapté aux besoins identifiés - C1.3 Présenter au sophronisant le cadre opérationnel d'application des séances pour lui apporter une vision claire des étapes de l'accompagnement en présentant les techniques et exercices qui seront utilisés tout au long du programme - C1.4 Définir un guide d'accompagnement pour que la sophrologie puisse répondre à la gestion d'un stress, l'accompagnement à la concentration, l'accompagnement de la maladie, la gestion des addictions, le vieillissement, la cohérence cardiaque, la gestion des émotions, la gestion de l'enfant, la sophrologie en 	<p>Etude de cas et mise en situation professionnelle simulée</p> <p>Il s'agit d'une étude de cas où le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une synthèse d'un premier entretien par rapport à une situation donnée - Concevoir la mise en place d'un protocole d'accompagnement - Présenter à l'oral la manière dont le protocole sera présenté au sophronisant <p><u>Durée globale de l'épreuve :</u> Etude de cas : partie écrite 2 heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le questionnement pendant le premier entretien permet l'identification et la compréhension du besoin - Les objectifs d'accompagnement sont argumentés et justifiés par rapport aux besoins identifiés - Le programme d'accompagnement présente le déroulement et les étapes du protocole - Les techniques des exercices sont expliquées dans le respect du cadre identifié dans la

	<p>entreprise, la gestion de l'adolescence et de la jeunesse, la maternité, la nutrition, les troubles du sommeil, la sexologie, la sophrologie et le sport</p> <ul style="list-style-type: none"> - C1.5 Démontrer les liens qui se feront entre la demande, les besoins identifiés et le programme d'accompagnement pour permettre au sophronisant de rester conscient des progressions réalisées - C1.6 Rédiger un contrat d'accompagnement pour démarrer l'animation des séances en faisant ressortir les étapes de progression du protocole et en définissant la durée de l'accompagnement - C1.7 Expliquer chaque étape de l'accompagnement pour permettre au sophronisant de comprendre les progressions inscrites au protocole - C1.8 Proposer un cadre de conduite par séance pour présenter de manière concrète comment chaque séance s'intègre dans le protocole général - C1.9 Présenter le déroulement d'une séance de son démarrage à la prise de congé pour permettre au sophronisant de comprendre la manière dont le travail sera conduit par le sophrologue 	<p>Mise en situation simulée : 1 heure</p>	<p>méthode de la sophrologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction du contrat respecte le programme établi et valide ce qui a été défini au préalable avec le client ou le commanditaire - La présentation d'une séance explique de manière précise le déroulement des exercices et les objectifs attendus sont expliqués
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Animation de séances de sophrologie en lien avec le champ d'application du projet d'accompagnement			
<p>A2.1 Conduite du cadre d'animation de la sophrologie (relaxation dynamique, techniques de sophrologie)</p> <p>A2.3 Guidage des exercices d'application pour chaque cycle de progression défini par le protocole d'accompagnement</p> <p>A2.3 Réalisation d'un bilan de séance par l'analyse vivantielle et phénoménologique des exercices appliqués dans le but d'évoluer au niveau du premier cycle et des 4 degrés de la relaxation dynamique qui permettent l'application de la sophrologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C2.1 Elaborer les cycles d'exercices pour structurer le cadre du projet d'accompagnement en mettant en place une progression qui prend en compte les cycles d'exercices (RDC) et d'entraînements sophrologiques - C2.2 Présenter au sophronisant le déroulement des entraînements pour chaque cycle du projet d'accompagnement pour lui permettre de rester conscient de son besoin et des évolutions que la sophrologie lui apportera dans la gestion de son projet - C2.3 Guider le sophronisant dans la technique de l'exercice pour lui permettre d'observer et de ressentir les phénomènes qui s'éveillent au fil de l'entraînement - C2.4 Exposer au sophronisant chaque étape évolutive des exercices par rapport aux 4 degrés de progression de la méthode pour lui permettre de développer une autonomie dans la conduite de son accompagnement - C2.5 Encourager le sophronisant à s'entraîner entre chaque séance pour que chaque exercice puisse donner lieu à une phénodescription de la séance (rapport de déroulement d'une séance pratique) qui sera analysée entre chaque entraînement 	<p>Mise en situation professionnelle réelle</p> <p>Il s'agit d'un cahier d'au moins 30 descriptions d'exercices sophrologiques réalisés sur un sophronisant ou sur un groupe de sophronisants, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le contexte des séances - Expliquer comment l'exercice s'intègre dans le projet d'accompagnement - Réaliser l'analyse de la phénodescription - Emettre des préconisations et des orientations auprès du sophronisant pour guider les étapes suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes des cycles sont clairement définies en lien avec le projet d'accompagnement - L'organisation des séances est en cohésion avec le projet d'accompagnement : un calendrier des séances est proposé au sophronisant et l'évolution des séances permet d'atteindre l'objectif de l'accompagnement - Le déroulement de l'exercice est expliqué de manière précise au sophronisant - La guidance de la technique utilisée dans l'exercice est expliquée au sophronisant

	<ul style="list-style-type: none"> - C2.6 Accompagner le sophronisant à ressentir et exprimer le vécu de l'exercice pour réaliser sa phénodescription - C2.7 Réaliser une analyse vivantielle et phénoménologique pour aider le sophronisant à observer, ressentir et accompagner sa prise de conscience en lien avec son projet d'accompagnement 	<p><u>Durée globale de l'épreuve :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 mn de présentation devant le jury de certification - 20 mn d'échange avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Les énoncés des phénodescriptions sont écoutés par le sophrologue et permettent de recadrer l'évolution du projet d'accompagnement si nécessaire - Le bilan du sophronisant est cohérent et argumenté en fonction des attentes et des ressentis analysés pendant les exercices
--	---	---	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Gestion de son activité de Sophrologue			
<p>A3.1 Organisation de son environnement de travail</p> <p>A3.2 Développement commercial de son activité professionnelle</p> <p>A3.3 Construction d'un réseau de professionnels dans l'activité de Sophrologue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C3.1 Aménager un espace de travail et une communication pour développer une clientèle en proposant l'application de séances de sophrologie à partir d'une thématique ou d'un projet d'accompagnement - C3.2 Créer un statut pour mettre en pratique la légitimité de sa profession auprès des instances administratives, commerciales et légales - C3.3 Gérer administrativement son activité professionnelle pour proposer des contrats d'accompagnement en sophrologie à des particuliers, des entreprises et des institutions - C3.4 Développer une stratégie digitale pour informer de son activité de Sophrologue sur les réseaux sociaux et site internet - C3.5 Communiquer et s'entretenir avec des clients et prospects pour présenter le déroulement de son travail et les résultats attendus - C3.6 Développer et travailler avec des professionnels de son secteur pour faire connaître sa pratique et fidéliser une clientèle - C3.7 Créer des supports de communication et des relations presse et auteurs pour faire connaître ses pratiques sophrologiques et participer aux évolutions de la profession 	<p>Présentation d'un rapport décrivant un projet de création d'activité</p> <p>Il s'agit d'un rapport qui devra simuler :</p> <p>Le type de structure à créer pour conduire son activité</p> <p>La présentation et le contenu d'un site internet</p> <p>Les conditions de diffusion de ses prestations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grilles tarifaires proposées - Une présentation de son espace de travail et de son cadre d'application de la sophrologie - Le budget prévisionnel et le plan d'action de son activité à venir - La liste des structures, associations et syndicats permettant de promouvoir sa profession <p>Durée globale de l'épreuve :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le type de structure est identifié et les conditions de création d'activité sont respectées - L'analyse du marché local et de la pérennisation de la clientèle sont identifiées - Le contenu de la communication du site internet proposé fait ressortir les prestations proposées, les tarifs et les conditions de déroulement. - Le cadre légal de l'application de la pratique de la sophrologie est présenté dans la communication internet, carte de visite et plaquettes - La charte d'application des

		<ul style="list-style-type: none">- 20 mn de présentation devant le jury de certification- 10 mn d'échange avec le jury de certification	<p>règles d'hygiène est présentes sur le site internet et au sein de son lieu de pratique</p> <ul style="list-style-type: none">- Les conditions générales de vente sont décrites- Les conditions de gestions des encaissements ont été définies et nommées sur les documents promotionnels- Les références liées à la médiation sont données
--	--	---	---